

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



87/38

Allocution du  
très honorable Joe Clark,  
secrétaire d'État aux Affaires  
extérieures, à l'occasion d'un  
déjeuner en l'honneur de  
M. Danylo Shumuk, ex-prisonnier  
politique ukrainien

OTTAWA

Le 24 juin 1987

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue au Canada. Votre présence ici aujourd'hui nous offre l'occasion non seulement de nous réjouir de votre libération, mais aussi de nous montrer une fois de plus déterminés à oeuvrer en faveur de ceux qui se voient refuser leurs droits et libertés.

Beaucoup de personnes, ici et ailleurs, ont fait de longues et difficiles démarches pour obtenir votre libération de l'Union soviétique. La question a été soulevée à intervalles réguliers, durant plus d'une décennie, par des députés qui représentaient les divers partis du Canada. Votre lutte est devenue le symbole du combat pour la liberté, en Union soviétique et ailleurs. Votre libération, le mois dernier, peut avoir mis fin à votre combat pour votre propre liberté, mais c'est seulement une victoire dans la lutte qui se poursuit en faveur de milliers d'autres personnes comme vous, qui sont encore en URSS.

Les libérations récentes de dissidents politiques en Union soviétique ont eu un grand retentissement. La nouvelle direction soviétique a, dit-on, une meilleure compréhension de la société occidentale et reconnaît que les abus contre les droits de la personne donnent à l'Union soviétique une mauvaise réputation à l'Ouest. Mais pour dépasser le cadre des simples gestes, les changements doivent s'accompagner de réformes réelles et soutenues afin de permettre aux citoyens soviétiques de parler, d'écrire, de se déplacer et de prier comme ils le veulent.

Malheureusement, les quelques changements qui se sont produits jusqu'ici ne vont pas assez loin. Les lois contre la dissidence politique sont toujours là. Des prisonniers politiques languissent encore dans les goulags. La liberté d'expression, d'émigration ou de réunion est encore restreinte ou violée de la façon la plus brutale.

Nous avons clairement fait savoir que de meilleures relations entre le Canada et l'Union soviétique exigent des progrès en matière de respect des droits de la personne et un abaissement des barrières entre l'Est et l'Ouest. Les Canadiens estiment que les gouvernements qui refusent d'observer des normes acceptées de comportement à l'égard de leurs propres citoyens ne peuvent faire l'objet de confiance dans les relations internationales où des normes de comportement doivent aussi être observées. Ils croient que les gouvernements qui ne se montrent pas à la hauteur de leurs engagements internationaux au chapitre des droits de la personne risquent de ne pas être fidèles à leur parole dans d'autres domaines comme le contrôle des armements et le désarmement.

Les gestes que l'Union soviétique a posés récemment dans le domaine des droits de la personne sont les bienvenus parce qu'ils inaugurent une voie nouvelle. En même temps, ils ne suffisent pas, car ils n'ont entraîné aucun changement important dans le régime de répression.

Les Canadiens ont un profond engagement envers les droits de la personne dans le monde entier. Nous sommes heureux de votre libération. Mais nous ne voulons pas qu'elle crée l'illusion que les choses ont changé fondamentalement en URSS. De fait, votre libération nous encourage à maintenir notre insistance en faveur de milliers d'autres personnes comme vous, qui restent incarcérées en Union soviétique. Votre présence ici montre que la persévérance, le dévouement et la foi en une juste cause donnent des résultats.